

# Mon enfant rentre à l'école fondamentale

1. Déclaration de principe ancrant la neutralité de l'Enseignement Communal

2. Projet Pédagogique

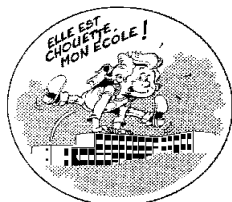
3. Règlement scolaire

(approuvé par le Conseil Communal en séance du 20 juin 2019)

4. Brochure d'information

(Approuvée par le Collège du Bourgmestre et Echevins en séance du 6 juin 2019)

**2019-2020**



Ecole Communale Francophone de Wemmel

Winkel, 56

1780 Wemmel

# 1. Déclaration de principe ancrant la neutralité de l'Enseignement Communal



*L'enseignement organisé par les villes et communes est un service public et doit par définition satisfaire aux principes de neutralité. Ces principes sont ancrés dans un projet local pédagogique, agogique ou artistique, dans le règlement de chaque école et dans le programme scolaire. Ils servent également de base à la pratique de l'enseignement (choix des programmes d'études et des méthodes d'apprentissage). Les directions des écoles, le personnel enseignant, les participants, les élèves et les parents adhèrent à ces principes et contribuent ainsi à propager la neutralité de l'enseignement communal.*

Cadre légal

### **Un enseignement ouvert à tous**

Selon l'article 6bis de la loi du 29 mai 1959 relative au pacte scolaire, les écoles, centres de formation et académies sont accessibles à quiconque souhaite bénéficier de leur offre. Cet article dispose qu'une école officielle « revêt un caractère ouvert en accueillant tous les élèves, indépendamment des conceptions idéologiques, philosophiques ou religieuses des parents et des élèves ».

### **La Constitution belge et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de l'Enfant**

Les écoles, centres de formation et académies respectent dans leur fonctionnement les principes du droit international et de la Constitution à l'égard des droits de l'Homme et de l'enfant.

### **Renforcer la citoyenneté démocratique**

Les écoles, centres de formation et académies respectent les principes de l'Etat de droit démocratique et les renforcent à travers leur offre, la manière dont ils s'organisent, en encourageant une culture reposant sur la participation et en jouant eux-mêmes un rôle de modèle en faveur d'une société démocratique.

Pluralisme actif

### **Encourager la solidarité**

Les écoles, centres de formation et académies incarnent des valeurs, convictions et aspirations communes que les individus partagent indépendamment de leurs différences, exprimant dans le même temps leurs attentes en la matière à l'égard des élèves, parents et participants. Ils réservent une place de choix à ces valeurs communautaires dans leur programme et stimulent à travers leur approche la solidarité entre les individus, dans leur propre communauté de vie et d'enseignement et au sein de la société au sens large.

### **Reconnaître et respecter la diversité**

Les écoles, centres de formation et académies reconnaissent et respectent la diversité de leurs élèves et participants en termes de convictions philosophiques, idéologiques et religieuses, de bagage social, ethnique et linguistique, de nationalité, de couleur de peau, de genre et d'orientation sexuelle. Dans le même temps, ils expriment clairement le souhait que les élèves, les parents et les participants respectent eux aussi les différences en

présence, soient disposés à s'écouter mutuellement et à faire preuve de compréhension pour les conceptions différentes.

### **Exploiter la diversité en tant que plus-value**

Pour la réalisation de leurs objectifs, les écoles, centres de formation et académies misent sur la plus-value qu'offre la diversité. Pour autant que ce soit possible et pertinent, ils misent dans leur approche et le contenu qu'ils proposent (programme scolaire) sur les différences entre les élèves et les participants, notamment en encourageant un dialogue critique entre les idéologies et convictions.

Ancrage local, ouverture sur le monde et l'avenir

### **Ancrage local**

Les écoles, centres de formation et académies sont étroitement liés aux pouvoirs locaux et à leur environnement. Ils recherchent activement des possibilités de collaborer avec d'autres écoles, avec les riverains, avec les parents et grands-parents, avec les partenaires socioéconomiques ou avec d'autres partenaires des secteurs de l'animation de quartier, du sport, du bien-être et de l'action sociale, de la jeunesse et de la culture.

### **Cosmopolitisme**

En marge de leur ancrage au sein de la communauté locale, les écoles, centres de formation et académies sont aussi ouverts à un monde caractérisé par la globalisation et l'internationalisation.

### **Durabilité**

Les écoles, centres de formation et académies reconnaissent la nécessité de poser pour l'avenir des choix écologiquement durables et sains, et intègrent cette conviction dans leur offre et leur méthode.